



**L'élan**

sport

2018  
2019

**EMS**



L'ambition de l'équipe municipale est de permettre à chaque Martinéroise et à chaque Martinérois, quel que soit son âge, d'accéder à une pratique sportive. C'est pourquoi nous avons mis en place l'École municipale des sports (EMS), structure sportive et éducative de la commune. Elle permet, par exemple, à tous les enfants d'apprendre à skier et à nager au cours de séances gratuites dispensées par les éducateurs municipaux (Étaps) dans le cadre scolaire. Ou encore, aux retraités de se maintenir en bonne santé en pratiquant des activités adaptées à leur âge.

Notre politique sportive s'attache à ce que chacune et chacun puisse pratiquer son activité au sein des clubs. Aussi, afin de soutenir durablement les associations et leur donner de la lisibilité dans leurs projets, nous avons mis en place, dès la saison 2018-2019, des contrats triennaux s'inscrivant dans le cadre du pacte sportif. Nous souhaitons également pérenniser notre soutien à l'OMS (Office municipal du sport), véritable instance représentative du mouvement sportif martinérois.

Nous souhaitons à toutes et tous une bonne saison sportive !

**David Queiros**

maire, conseiller départemental

A stylized signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke that crosses the loop.

# Sommaire

<b>l'École municipale des sports (EMS)</b> .....	p 4
<b>Choisir son sport : enfants 4-17 ans</b> .....	p 8
<b>Choisir son sport : jeunes 14-25 ans</b> .....	p 10
<b>Choisir son sport : adultes et seniors</b> .....	p 12
<b>Sorties découvertes des activités physiques et sportives "pour tous"</b> .....	p 15
<b>Adresses utiles</b> .....	feuillet bleu



# Le sport dans la ville

## La mise en œuvre d'animations sportives à destination de tous les publics

C'est développer l'accessibilité aux pratiques sportives pour tous, en partenariat avec les acteurs du sport, sur le périmètre de la ville que sont notamment les associations sportives et les écoles. C'est participer à l'éducation physique et sportive des enfants et jeunes Martinénois en collaboration avec l'Éducation nationale (temps

scolaire). C'est développer des animations sportives en cohérence avec le temps périscolaire (après l'école) et extrascolaire (le mercredi et les vacances).

La mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux usagers est un levier essentiel pour réaliser l'accessibilité sociale par et pour le sport, en mutualisant les moyens.



# L'école municipale des sports (EMS)

L'école municipale des sports (EMS) est une structure sportive et éducative créée par la ville. Elle est ouverte à tous les publics qui veulent découvrir et s'initier à une pratique sportive à partir de quatre ans et jusqu'aux seniors, se déroule sur tous les temps : pendant l'année scolaire de façon régulière et lors des périodes de vacances scolaires.

L'EMS est déclarée en établissement d'activités physiques et sportives auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Isère (DDCS) sous le numéro 03810ET3081.

L'encadrement des différentes activités physiques et sportives est assuré par un personnel diplômé (éducateurs territoriaux des APS, animateurs sportifs, BEES...).



# EMS régulières

## Public

**Enfants - jeunes - adultes - seniors**

## Période d'activité

### **Pendant le temps scolaire**

du 10 septembre 2018 au 28 juin 2019

> Exception pour les cours de gym aquatique à la piscine de La Tronche du 8 novembre 2018 au 13 juin 2019 (en raison de travaux).

## Contenu

### **Pour les enfants**

> séances proposées le mercredi

### **Pour les autres publics**

> séances proposées du lundi au vendredi

Inscription à une séance hebdomadaire avec possibilité de s'inscrire à un cours supplémentaire.

# EMS vacances

## Public

**Enfants - jeunes**

## Période d'activité

### **Pendant les vacances scolaires**

#### **EMS Toussaint Sports**

du 22/10/2018 au 26/10/2018

#### **EMS Hiver Sports**

du 18/02/2019 au 22/02/2019

du 25/02/2019 au 1/03/2019

#### **EMS Printemps Sports**

du 15/04/2019 au 19/04/2019

du 23/04/2019 au 26/04/2019

#### **EMS Été Sports**

du 8/07/2019 au 12/07/2019

du 15/07/2019 au 19/07/2019

du 26/08/2019 au 30/08/2019

## Contenu

### **Pour les enfants**

> formule "stage"

### **Pour les jeunes**

> formule "journées découvertes"

Ce sont des activités intra et extra muros organisées à la demi-journée et/ou à la journée, proposées en lien avec la période de vacances (neige, voile...).

## COMMENT OBTENIR L'INFO ?

### > Au service des APS

Annexe croizat - 135 avenue Ambroise Croizat  
Tél. 04 56 58 92 88 ou 04 76 58 32 76

### > Sur le site internet

www.saintmartindheres.fr  
dans l'onglet sport-culture

### > Dans tous les lieux publics de la commune

Maison communale, maisons de quartier, médiathèque...

### > Programme EMS vacances

Les programmes sont distribués conjointement par les éducateurs sportifs dans les groupes scolaires.

## OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE ?

### > Au service des activités physiques et sportives

**du lundi au vendredi**

**de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

### **Pour les familles n'habitant pas Saint-Martin-d'Hères et/ou n'ayant aucun enfants scolarisés sur la commune**

- se renseigner et se rendre au préalable à la Direction enfance et jeunesse (DEEJ) - 44 avenue Benoît Frachon, Saint-Martin-d'Hères.

### **Pour les adultes/seniors n'ayant pas encore pratiqué une activité sur la commune**

- se renseigner et se rendre au préalable à la Direction enfance et jeunesse (DEEJ) - 44 avenue Benoît Frachon, Saint-Martin-d'Hères.

## Enfin

- Se munir d'une photo d'identité (original ou copie).
- Après traitement et enregistrement de votre inscription une carte d'adhésion vous sera remise lors du 1<sup>er</sup> cours directement par le professeur.
- Seul un responsable légal (père, mère ou tuteur) peut inscrire son ou ses enfants lors des inscriptions aux EMS.

### > Modalités de paiement

- Chèque à l'ordre de *Régie de recettes service des sports de Saint-Martin-d'Hères*,
- espèces
- chéquiers jeunes du Conseil départemental et coupons sport acceptés.

Une attestation de paiement sera délivrée uniquement sur demande.

## ATTENTION

Certaines activités sont très demandées et les places sont limitées. Par ailleurs, le service des APS peut annuler une activité si le nombre d'inscrits est insuffisant.

### > À noter

### **Possibilité d'un remboursement des droits d'inscription aux conditions suivantes :**

- en cas de maladie grave empêchant l'exercice de l'activité et de congé maternité. Pièces à fournir : certificat médical,
- en cas de déménagement. Pièces à fournir : justificatif de domicile,
- en cas de changement de situation professionnelle après proposition, par le service, d'un autre créneau. Pièces à fournir : envoi d'un courrier motivé,
- en cas de participation financière tardive du CE ou de tout autre organisme.

**Néanmoins, tout trimestre entamé est dû et ne pourra prétendre à remboursement. Cette disposition s'applique aux adultes et aux seniors. Pour le calcul des remboursements, la date de prise en compte est la date de réception en mairie des documents et pièces justificatives.**

Des cartes magnétiques seront mises à la disposition des usagers inscrits à la piscine du domaine universitaire. Celles-ci devront être rendues au service des activités physiques et sportives à la fin de la saison.

L'utilisateur qui ne la retournera pas devra s'acquitter d'un montant de 30 €. En cas de non règlement de ce montant, l'utilisateur ne sera pas accepté à l'activité.

## QUAND S'INSCRIRE ?

### Inscriptions EMS régulières

**> À partir du 27 juin 2018 dans la limite des places disponibles.**

#### ATTENTION

Les cours débuteront le 10 septembre 2018. Certaines activités ne permettent pas une inscription en cours d'année en raison de la progression de l'apprentissage (exemple : la natation).

### Inscriptions EMS vacances

**> Environ 4 semaines avant chaque période de vacances**

#### ATTENTION

L'inscription à un stage nécessite la présence de l'utilisateur sur toute la période du stage (3 à 5 jours en fonction des thématiques).



# Enfants de 4 à 17 ans

CHOISIR  
SON  
SPORT

Le programme prévisionnel concernant les EMS peut être modifié à la rentrée 2018.

Attention : les enfants ayant pratiqué les activités natation ou escalade durant la saison 2017-2018, avec l'EMS, seront inscrits sur liste d'attente pour cette nouvelle saison. La priorité est donnée aux enfants qui n'ont jamais participé à ces activités.

Quoi ?	Qui ?	Où ?	Quand ?	Tarif
Éveil corporel	4/5 ans	Salle d'évolution Condorcet	mercredi : 13 h 30 - 15 h 15 h - 16 h 30	martinérois 35 € non martinérois 70 €
Multi-activités	6/8 ans	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 15 h - 16 h 30 13 h 30 - 15 h	martinérois 35 € non martinérois 70 €
		Salle d'évolution Gabriel Péri	mercredi : 13 h 30 - 15 h 15 h - 16 h 30	
Multi-activités	9/14 ans	Gymnase Henri-Maurice roller, vélo, course orientation, gym sportive, cirque	mercredi : 13 h 30 - 16 h 30	martinérois 35 € non martinérois 70 €
		Gymnase Jean-Pierre Boy roller, vélo, course orientation, tennis de table, badminton, tir à l'arc et jeux collectifs	mercredi : 13 h 30 - 16 h 30	
		Gymnase Voltaire vélo, roller, course d'orientation, tennis de table, badminton, tir à l'arc et jeux collectifs	mercredi : 13 h 30 - 16 h 30	

Quoi ?	Qui ?	Où ?	Quand ?	Tarif
Escalade	6/8 ans	Gymnase Voltaire	mercredi : 13 h 30 - 15 h	martinérois 35 € non martinérois 70 €
	9/11 ans		mercredi : 15 h - 16 h 30	
	9/11 ans 12 /14 ans		mercredi : 16 h 30 - 18 h	
	6/8 ans	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 13 h 30 - 15 h	
	4/5 ans	mercredi : 15 h - 16 h		
	9/11 ans	Gymnase Colette Besson	mercredi : 17 h - 18 h 30	
Natation	6/8 ans	Piscine du domaine universitaire	mercredi : 14 h - 15 h mercredi : 15 h - 16 h	martinérois 80 € non martinérois 160 €
	9/11 ans		mercredi : 14 h - 15 h mercredi : 15 h - 16 h mercredi : 16 h - 17 h	
	12/14 ans		mercredi : 16 h - 17 h	
Activités physiques de plein air	9/14 ans	Gymnase Colette Besson	25 mercredis de septembre à décembre et de mars à juin 2019	martinérois 90 € non martinérois 180 €
Glisse neige (ski alpin)	9/17 ans	Gymnase Colette Besson	8 mercredis de janvier à mi-mars 2019 de 12 h 45 à 18 h 15 (hors vacances scolaires)	martinérois 110 € non martinérois 220 €



# Jeunes de 14 à 25 ans

CHOISIR  
SON  
SPORT

Le programme prévisionnel concernant les EMS peut être modifié à la rentrée 2018. Se renseigner auprès du service des activités physiques et sportives et animations de proximité.

Quoi ?	Qui ?	Où ?	Quand ?	Tarif
Tennis de table Badminton	14 /17 ans	Gymnase Voltaire	mercredi : 17 h - 18 h 30	martinerois 5 € martinerois 20 € martinerois
Danse	14 /17 ans	Salle Barbusse	lundi : 18 h - 19 h 30	
Sports d'opposition	14/17 ans	Espace E. Inebria	mardi : 18 h 30 - 20 h	
		Salle Barbusse	lundi : 18 h - 19 h 30	
Fitness	14 /17 ans	Salle Voltaire	mardi : 18 h - 19 h	
Musculation	14 /17 ans	Gymnase Benoît Frachon	mercredi : 13 h 45 - 15 h 30	
Futsal	14 /17 ans	Gymnase Voltaire	mardi : 18 h - 19 h 30 jeudi : 18 h - 19 h 30	
Escalade	14 /17 ans	Gymnase Voltaire	lundi : 18 h - 19 h 30	martinerois 35 € non martinerois 70 €

Quoi ?	Qui ?	Où ?	Quand ?	Tarif
Futsal	18/25 ans	Gymnase Jean-Pierre Boy	mercredi : 18 h - 20 h	martinerois 10 € non martinerois 20 €
		Gymnase Voltaire	lundi : 20 h - 22 h 30 jeudi : 19 h 30 - 21 h 30	
Musclation	18/25 ans	Salle Voltaire	lundi : 18 h - 20 h	
		Salle Verlaine	mercredi : 16 h 30 - 18 h 30 mercredi : 18 h 30 - 20 h 30 vendredi : 18 h - 20 h	
Multi-activités	18/25 ans	Salle E. Inebria	mercredi : 16 h - 18 h	
Sports d'opposition	18/25 ans	Salle Henri Barbusse	lundi : 19 h 30 - 21 h 30	
		Salle E. Inebria	mardi : 20 h - 21 h 30 vendredi : 16 h - 18 h	
Danse	18/25 ans	Salle Henri Barbusse	lundi : 19 h 30 - 21 h 30	



# Adultes seniors

CHOISIR  
SON  
SPORT

Le programme prévisionnel peut être modifié à la rentrée 2018.  
Se renseigner auprès du service des activités physiques et sportives.

Quoi ?	Qui ?	Où ?	Quand ?	Tarif
Gym douce	Seniors	Maison de quartier Romain Rolland	<b>lundi : 9 h - 10 h</b> <b>lundi : 10 h - 11 h</b> <b>mardi : 9 h - 10 h</b> <b>mardi : 10 h - 11 h</b>	
		Maison de quartier P. Bert	<b>mardi : 8 h 45 - 9 h 45</b>	
		Maison de quartier G. Péri	<b>Jeudi : 9 h 10 h</b>	
		Espace E. Inebria	<b>mardi : 10 h 15 - 11 h 15</b> <b>jeudi : 10 h 15 - 11 h 15</b>	
Gym santé	Seniors	Salle évolution Joliot-Curie	<b>mercredi : 18 h 45 - 19 h 45</b>	martinérois 1 <sup>er</sup> cours <b>80 €</b> 2 <sup>e</sup> cours et plus <b>60 €</b>
		Espace E. Inebria	<b>vendredi : 12 h 20 - 13 h 20</b>	
Gym entretien	Seniors	Espace E. Inebria	<b>mardi : 9 h - 10 h</b>	non martinérois 1 <sup>er</sup> cours <b>120 €</b> 2 <sup>e</sup> cours et plus <b>100 €</b>
Musculation	Seniors	Gymnase Benoît Frachon	<b>lundi : 9 h 30 - 10 h 30</b> <b>vendredi : 9 h - 10 h</b>	
Marche rapide	Seniors	Gymnase P. Langevin	<b>mardi : 9 h - 10 h</b>	
Marche nordique	Seniors	Gymnase P. Langevin	<b>mardi : 10 h 15 - 11 h 30</b>	

Quoi ?	Qui ?	Où ?	Quand ?	Tarif
Natation	Seniors	Piscine universitaire	vendredi : 11 h 15 - 12 h	
Aquagym	Seniors	Piscine universitaire	lundi : 11 h 15 - 12 h vendredi : 11 h 15 - 12 h	martinérois 1 <sup>er</sup> cours 180 € 2 <sup>e</sup> cours et plus
Yoga	Seniors	Maison de quartier F. Texier	jeudi : 10 h - 11 h 30	130 €
Yoga	Adultes	Gymnase Benoît Frachon	lundi : 12 h 20 - 13 h 20	non martinérois 1 <sup>er</sup> cours
		Groupe scolaire G. Péri	mercredi : 17 h - 18 h 30	300 €
		Gymnase Benoît Frachon	vendredi : 12 h 20 - 13 h 20	2 <sup>e</sup> cours et plus 200 €
Natation	Adultes	Piscine universitaire	vendredi : 16 h 15 - 17 h	
Aquagym	Adultes	Piscine universitaire	vendredi : 16 h 15- 17 h	martinérois 1 <sup>er</sup> cours 170 € 2 <sup>e</sup> cours et plus 130 €
		Piscine La Tronche	jeudi : 13 h 30 - 14 h 30 jeudi : 14 h 30 - 15 h 30	non martinérois 1 <sup>er</sup> cours 300 € 2 <sup>e</sup> cours et plus 200 €
Pilates	Adultes	Gymnase Benoît Frachon	lundi : 12 h 20 - 13 h 20 mardi : 12 h 20 - 13 h 20	martinérois 1 <sup>er</sup> cours
		Salle polyvalente Voltaire	jeudi : 12 h 20 - 13 h 20	80 € 2 <sup>e</sup> cours et plus
		Salle d'évolution Joliot-Curie	mardi : 19 h 30 - 20 h 30	60 €
		Groupe scolaire G. Péri	jeudi : 19 h - 20 h	non martinérois 1 <sup>er</sup> cours 120 € 2 <sup>e</sup> cours et plus
Stretching	Adultes	Salle d'évolution H. Barbusse	mardi : 19 h 30 - 20 h 30	100 €

Quoi ?	Qui ?	Où ?	Quand ?	Tarif
Gym entretien	Adultes	Gymnase Jean-Pierre Boy	<b>mardi : 18 h - 19 h</b>	martinérois 1 <sup>er</sup> cours <b>80 €</b> 2 <sup>e</sup> cours et plus <b>60 €</b>  non martinérois 1 <sup>er</sup> cours <b>120 €</b> 2 <sup>e</sup> cours et plus <b>100 €</b>
		Espace E. Inebria	<b>mardi : 9 h - 10 h</b>	
		Groupe scolaire A. Croizat	<b>mardi : 18 h - 19 h</b>	
		Gymnase P. Langevin	<b>lundi : 18 h - 19 h</b>	
		Groupe scolaire G. Péri	<b>lundi : 20 h - 21 h</b> <b>jeudi : 18 h - 19 h</b>	
Gym dynamique	Adultes	Gymnase Romain Rolland	<b>lundi : 18 h - 19 h</b> <b>lundi : 19 h - 20 h</b>	
		Gymnase H. Maurice	<b>mardi : 18 h - 19 h</b>	
		Gymnase Benoît Frachon	<b>mardi : 12 h 20 - 13 h 20</b>	
		Salle d'évolution Joliot-Curie	<b>jeudi : 18 h - 19 h</b>	
Zumba	Adultes	Salle polyvalente Voltaire	<b>mardi : 12 h 20 - 13 h 20</b> <b>mardi : 20 h - 21 h</b> <b>mercredi : 19 h - 20 h</b> <b>jeudi : 18 h - 19 h</b> <b>vendredi : 19 h - 20 h</b>	
Fitness	Adultes	Salle polyvalente Voltaire	<b>lundi : 12 h 20 - 13 h 20</b> <b>mardi : 19 h - 20 h</b> <b>mercredi : 18 h - 19 h</b> <b>jeudi : 19 h - 20 h</b> <b>vendredi : 12 h 20 - 13 h 20</b> <b>vendredi : 18 h - 19 h</b>	
		Gymnase Benoît Frachon	<b>jeudi : 12 h 20 - 13 h 20</b>	
Escalade	Adultes	Gymnase Colette Besson	<b>mardi : 18 h - 20 h</b>	
Escalade debutants	Adultes	Gymnase Voltaire	<b>mercredi : 18 h - 19 h</b>	
Escalade confirmés	Adultes	Gymnase Voltaire	<b>mercredi : 19 h - 20 h 30</b>	
Badminton	Adultes	Gymnase Voltaire	<b>lundi : 18 h - 19 h 30</b> <b>vendredi : 18 h - 19 h 30</b>	
		Gymnase P. Langevin	<b>mercredi : 17 h - 18 h 30</b>	

# Sorties découvertes des activités physiques et sportives "pour tous"

En famille, seul ou entre amis, venez découvrir une activité physique et sportive lors d'un samedi, à la journée ou à la demi-journée.

De l'initiation au perfectionnement, ces sorties encadrées par le service des APS vous permettront, de découvrir des sites naturels aux alentours de la commune.

Les tarifs comprennent le transport jusqu'aux lieux de pratique et l'encadrement de l'activité par les éducateurs sportifs de la ville (forfait de ski ou accès à la base nautique inclus).

Quoi ?	Quand ?	Tarif			
		enfants		adultes	
		martinérois	non martinérois	martinérois	non martinérois
Journée bien-être (Pilates, yoga, gym douce, marche nordique)	<b>samedi 29 septembre 2018</b>	8 €	16 €	10 €	30 €
Journées ski	<b>samedi 26 janvier 2019 samedi 9 mars 2019</b>	15 €	30 €	22 €	66 €
1/2 journée via ferrata	<b>samedi 18 mai 2019</b>	8 €	16 €	10 €	30 €
Journée voile	<b>samedi 15 juin 2019</b>	15 €	30 €	15 €	45 €
1/2 journée escalade	<b>samedi 29 juin 2019</b>	8 €	16 €	10 €	30 €

## OFFICE MUNICIPAL DU SPORT (OMS)

### **CENTRE MÉDICO-SPORTIF**

10 avenue du 8 Mai 1945  
Renseignements du lundi au vendredi,  
de 14 h à 17 h 30  
tél. 04 76 24 60 46

## SERVICE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

### **SIÈGE : MAISON COMMUNALE**

111 avenue Ambroise Croizat

### **ADRESSE PHYSIQUE :**

Annexe Bianco,  
135 avenue Ambroise Croizat  
tél. 04 56 58 32 76 ou 04 56 58 92 88  
Animations sportives de proximité  
(Voltaire)  
tél. 04 76 24 77 69

## DIRECTION ENFANCE ET JEUNESSE

44 avenue Benoît Frachon  
tél. 04 76 60 74 42

## GYMNASES ET SALLES

### **AUGUSTE DELAUNE**

rue Henri Revoy  
tél. 04 76 51 72 83

### **BENOÎT FRACHON**

angle rue Paul Langevin  
et avenue Benoît Frachon  
tél. 04 76 51 52 84

### **COLETTE BESSON**

25 rue Alphonse Daudet  
tél. 04 76 61 93 29

### **PAUL LANGEVIN**

rue Alfred Gueymard  
tél. 04 76 42 49 54

### **HENRI-MAURICE**

91 avenue de la Mogne  
tél. 04 76 25 61 44

### **JEAN-PIERRE BOY**

rue Georges Braque  
tél. 04 56 58 92 45

## HALLE DES SPORTS

rue Henri Wallon  
tél. 04 76 25 06 15

## VOLTAIRE

23 rue de la Mogne  
tél. 04 76 25 58 62

## SALLE DE MUSCULATION VOLTAIRE

salle polyvalente  
22 rue Edmond Rostand  
tél. 04 76 14 09 63

## SALLE DE MUSCULATION VERLAINE

3 rue Albert Samain  
tél. 04 56 58 32 35

## ESPACE SPORTIF EDMOND E. INEBRIA

avenue Zella Mehlis :  
- salle polyvalente  
- salle de boxe  
- salle de musculation  
tél. 04 76 24 41 45

## STADES

### *FOOTBALL*

### **AUGUSTE DELAUNE**

rue Henri Revoy

### **BENOÎT FRACHON**

rue Anatole France  
tél. 04 76 44 11 92

### **HENRI-MAURICE**

rue George Sand

### **JUST FONTAINE**

(à côté de la halle des sports),  
rue Henri Wallon

### **VICTOR HUGO**

rue Victor Hugo  
tél. 04 76 25 75 34

### *RUGBY*

### **ROBERT BARRAN**

2 terrains, 108 avenue de la Galochère  
tél. 04 76 24 42 96

## ATHLÉTISME

### PAUL LANGEVIN

28 rue Alfred Gueymard

## ESPACES DE PROXIMITÉ MULTISPORTS

**BRUN**, rue Léon Geist

**HENRI-MAURICE**, rue George Sand

**PRÉ RUFFIER**, allée Jean Wiener

**LES ÉPARRES**, rue Sacco et Vanzetti

**PAUL LANGEVIN**, 28 rue Alfred Gueymard

## STADE DE FOOT LIBRE ACCÈS

### LES ÉPARRES

rue Sacco et Vanzetti

## MUR D'ESCALADE

**GYMNASES VOLTAIRE,**

**JEAN-PIERRE BOY,**

**COLETTE BESSON**

## TENNIS

### COURTS FERNAND LÉGER

rue Georges Braque

tél. 04 76 62 81 69

## BOULODROME ET TERRAINS DE PÉTANQUE

### BOULODROME STÉPHANE VIGHETTI

(plein air et couvert)

tél. 04 76 01 00 76

### PARC DANIELLE CASANOVA

avenue Ambroise Croizat (boules)

### PLACE PAUL ELUARD (pétanque)

tél. 04 76 25 04 20

### RUE LUCIEN SAMPAIX (pétanque)

tél. 04 76 54 55 42

## PISCINE

### PISCINE UNIVERSITAIRE

Domaine universitaire

tél. 04 76 82 44 00

### PISCINE LA TRONCHE

rue Pasteur

tél : 04 76 42 20 83

## CHEMINS PÉDESTRES DU MURIER

## ÉQUIPEMENTS DE QUARTIER

### ESPACE GABRIEL PÉRI

rue Pierre Brossolette

tél. 04 76 51 14 60

### ESPACE PAUL BERT

4 rue Frédéric Chopin

tél. 04 76 24 63 56

### ESPACE FERNAND TEXIER

163 avenue Ambroise Croizat

tél. 04 76 42 70 85

### ESPACE ROMAIN ROLLAND

5 avenue Romain Rolland

tél. 04 76 24 84 10

## SALLES D'ÉVOLUTION SPORTIVE

### DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

#### ROMAIN ROLLAND

5 avenue Romain Rolland

#### CONDORCET

3 rue Doyen Gosse

#### GABRIEL PÉRI

5 rue Georges Politzer

#### PAUL LANGEVIN

3 rue Jules Verne

#### ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE

16 avenue Jean Jaurès

#### HENRI BARBUSSE

73 avenue Potié

#### PAUL VAILLANT-COUTURIER

Place du 8 Février 1962

#### PAUL ELUARD

8 avenue Paul Eluard

#### CROIZAT

18 rue Honoré de Balzac

